

CERCLE KONDRATIEFF

Siège Social : Maison des Sciences de l'Homme

54 Boulevard Raspail

75007 Paris

Enregistrée sous le n° : 99/3153

Dossier : 141650P

Siret : 491 955 092 00011

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 3 Avril 2008

En l'an deux mille huit, le trois avril à dix huit heures, les membres de l'Association CERCLE KONDRATIEFF se sont réunis dans les locaux du Cercle Culturel Russe, au 61 rue Boissière 75116 Paris, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Les membres du Cercle Kondratieff présents :

- Gérard Lutique
- Xavier Wanderpepen
- Pierre Barberon
- Yves Van Haecke
- Christophe Cordonnier
- Dimitri de Kochko
- Anne Trubert

Les membres du Cercle Kondratieff ayant donné pouvoir :

- Jean Jacques Hervé
- Bernard Sautereau
- Jean Charles Morel
- Laurent Dufourt
- Thomas Béguin
- Brigitte Convert
- Michel Annez de Taboada

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gérard Lutique, Président.

Le Président déclare, que l'Assemblée est valablement constituée, par 7 membres présents et 7 représentés, soit 14 membres sur les 14 membres ayant cotisés pour l'année 2007, qu'elle peut délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les membres peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Rapport moral de l'activité en 2007, par le Président
- Rapport financier sur la gestion et le bilan 2007, par le Comptable, représentant le Trésorier
- Projet d'une nouvelle orientation de l'association
- Démission du Conseil d'Administration
- Election du nouveau Conseil d'Administration



Gérard Lutique, Président de l'Association, donne lecture du compte rendu relatif à l'activité passée en 2007, qui a porté essentiellement sur :

- Des actions de représentations de l'Association auprès des Institutions, Organismes publics et privés liés à la Russie
- Des communications d'informations en continu sur la Russie et les relations franco-russes.
- La conception d'une nouvelle architecture du site de l'Association

Pierre Barberon, Comptable de l'Association, représentant Laurent Dufour le Trésorier, soumet aux membres les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2007, d'où il résulte un résultat net négatif de 592 €, pour un produit de 113.067€ et une charge de 113.659€

Christophe Cordonnier, conseiller de l'Association, présente l'achèvement du projet IBPP de Kaluga qui s'est clôturé en juin 2006.

Christophe Cordonnier soumet aux membres présents, un projet de réorientation de l'activité du Cercle Kondratieff, avec un transfert en Bourgogne du savoir faire de l'association dans les domaines agricoles, du développement rural et du développement durable.

Ce transfert en Bourgogne devrait permettre de bénéficier de subventions du Conseil Régional de Bourgogne, qui a participé jusqu'alors à aider financièrement les projets menés à date par le Cercle Kondratieff sur la Russie

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions issues de l'ordre du jour.

Première résolution

- Après avoir entendu la lecture du rapport moral de l'activité en 2007, l'Assemblée Générale déclare les approuver.
- L'Assemblée donne quitus de son rapport.
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

- Les membres, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos au 31 décembre 2007, les approuvent tels qu'ils lui sont présentés par le Trésorier représenté par le comptable de l'Association Pierre Barberon.
- L'Assemblée donne quitus de la gestion des comptes de l'Association
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

- Après avoir entendu la proposition de Christophe Cordonnier de réorienter l'activité de l'association sur deux objectifs :
 - La coopération en matière de développement rural durable, en particulier sur l'agriculture et autres activités rurales, comme le tourisme, l'environnement,....
 - Des actions ponctuelles de coopération franco-russe ayant un impact national

L'Assemblée déclare les approuver

- Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

- Tenant compte de l'adoption de la réorientation de l'activité de l'Association, l'Assemblée approuve de :
 - Transférer en Bourgogne le siège social de l'Association en Bourgogne,
 - Réécrire les statuts en fonction de cette nouvelle réorientation

Dans le courant de l'année 2008.

- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Cinquième résolution

- Conformément à l'article 9 des statuts, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ont donné leurs démissions de tous leurs mandats.
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

- Conformément à l'article 9 des statuts, les membres de l'Association présents ou représentés élisent les nouveaux membres du Conseil d'Administration. Les nouveaux membres élus sont :
 - Gérard Lutique
 - Bernard Maurice
 - Dimitri de Kochko
 - Christophe Cordonnier
 - Anne Trubert
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

- Les membres confèrent tous les pouvoirs au Président pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi, les statuts et les textes réglementaires, ainsi que toutes les démarches pour transférer le siège social de l'Association en Bourgogne et la proposition d'une nouvelle réécriture des statuts
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, le présent procès-verbal a été dressé par le Président.

Le Président


Gérard Lutique



ASSOCIATION ENREGISTRÉE SOUS LE N° 0937153
CERCLE
KONDRATIEFF
54, Bld Raspail
75007 PARIS
SIRET 491 985 092 00011